

XXV : à propos d'une académie

Autor(en): **Haberjahn, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1944)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-626365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La fin des bonnes choses, hélas, arrive toujours trop tôt, et je disais à Ansermet dans le wagon: l'attente du bonheur vaut presque le bonheur lui-même. Tout le monde était d'accord et c'est avec un peu de mélancolie que nous pensions tous aux belles heures qui venaient de s'écouler.

Pour qu'il le dise à tous, je dis à Monsieur Frank Martin un grand merci.

Eugène MARTIN.

XXV A propos d'une académie.

Monsieur,

Je viens de lire dans l'« Art Suisse » No. 5, mai 1944, sous la signature de M. Heinrich Müller, un article intitulé « A propos d'une académie ».

Cet article me paraît donner lieu à quelques remarques que je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir à M. Müller, et d'insérer en toute bonne foi dans l'un de vos prochains numéros, car il serait regrettable que l'idée se propage parmi le public, que notre pays est mal équipé pour donner aux jeunes artistes et artisans l'enseignement dont ils ont besoin.

Dans la première partie de son étude, M. Müller déplore que les jeunes peintres soient obligés d'entrer, avant d'étudier la peinture, dans la classe des arts graphiques. Je n'ai jamais entendu parler d'une telle méthode d'orientation; ce n'est en tous cas pas celle que nous suivons à l'École des beaux-arts et des arts industriels de Genève, et même, quand cela serait, l'exemple de Dürer, de Mantegna, d'Holbein, de Rembrandt, de Degas, etc., grands graveurs et grands peintres, est là pour démentir l'assertion de M. Müller quand il dit que la gravure et la peinture s'opposent l'une à l'autre.

M. Müller paraît ignorer complètement nos méthodes d'enseignement, à l'École des beaux-arts et des arts industriels. S'il s'était adonné à une enquête, il aurait appris que tous nos élèves, avant d'être admis dans un de nos ateliers, suivent pendant une année au moins, une classe préparatoire non spécialisée (ce qu'il appelle dans son projet d'école d'art idéale, une « plaque tournante ») où ils apprennent les premières notions du dessin (dans la classe de dessin d'objets), de la couleur (dans la classe de décoration), de dessin de figure et de modelage (dans les classes de figure et de modelage d'éléments naturels).

Ce n'est qu'après cette expérience d'une année que nous leur donnons la possibilité de choisir, sur préavis de notre corps enseignant, la voie artistique ou artisanale qu'ils désirent suivre et pour laquelle ils sont doués.

Dans le second alinéa, M. Müller préconise la création d'une école d'art suisse, sans se douter que cette école existe à Genève, depuis 1732, et qu'elle est la doyenne des écoles professionnelles suisses.

De grands artistes y ont enseigné, citons: Barthélemy Menn, Pierre Pignolat, Hugues Bovy, Ferdinand Hodler, Eugène Gilliard, James Vibert, Alexandre Blanchet.

Comme chacun peut s'en rendre compte en consultant le programme de l'École, les études sont d'une durée de quatre années. A la fin de leurs études, les élèves peuvent obtenir un diplôme cantonal (études artistiques et techniques) ou un certificat fédéral (école d'apprentissage artisanal). Les élèves insuffisamment doués dont parle M. Müller n'ont pas la faculté de se retourner vers les professions artisanales, s'ils sont incapables de suivre les enseignements des Beaux-Arts, mais sont impitoyablement éliminés. Jamais il n'a été dans notre intention de diriger vers l'École des arts industriels les jeunes gens incapables de suivre l'École des beaux-arts, afin qu'ils y trouvent une « mangeoire » (Brotkorb), comme le dit M. Müller. Dans l'École, ils apprendront à fond leur métier, qui est à la base des professions artistiques et artisanales, mais sans aucune arrière-pensée de notre part d'utiliser l'école des arts industriels comme exutoire de l'école des beaux-arts.

L'étude des diverses techniques, comme la peinture, le modelage, la taille de pierre et le moulage pour les beaux-arts, la typographie, la lithographie, la gravure, la photographie pour les arts graphiques, l'émail et la bijouterie pour l'art de la parure, la peinture décorative et le dessin de mobilier pour les ensembliers, est enseignée au sortir de la classe préparatoire, et nos meilleurs artistes et artisans y vouent tous leurs soins.

De plus, M. Müller apprendra avec plaisir que notre École possède les ateliers dont il souhaite la création en Suisse. Ces ateliers grâce à la générosité de notre compatriote Holzer, sont non seulement gratuits, mais les étudiants ayant obtenu leur diplôme

peuvent être mis au bénéfice d'une bourse qui leur enlève une bonne partie de leurs soucis financiers.

Cette organisation est encore meilleure que celle rêvée par M. Müller. Nous regrettons qu'avant de publier son étude, il ne se soit pas livré à une enquête plus approfondie sur l'École des beaux-arts et des arts industriels de Genève, laquelle a formé tant d'artistes de la Suisse alémanique, italienne et romande, dont nous sommes fiers de citer les noms ici: F. Hodler, Maurice Barraud, Hans Berger, Alexandre Blanchet, Dessouslavy, Hubacher, Casimir Reymond, L. G. Goerg-Lauresch, M. Poncet, H. Schoellhorn, E. Chambon, H. Theurillat, H. Koenig, E. Vallet, Paul Matthey, G. Darel, A. Holy, E. Beretta, R. Hainard, H. Meylan, M. Sarkissov, Carl Angst, A. Chavaz, von Matt, pour ne citer que quelques noms, et tant d'artisans connus au-delà de nos frontières.

J'invite votre correspondant à venir à Genève se rendre compte de nos enseignements, que nous nous ferons un plaisir de lui expliquer plus à loisir.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

*Le Doyen de l'École des beaux-arts
et des arts industriels.*

G. HABERJAHN.

XXVI

Académie suisse de beaux-arts.

Chers collègues,

C'est grâce à l'initiative de notre cher président M. Karl Hugin, dont on peut sans exagérer dire qu'il a sacrifié sa peinture pour consacrer la plus grande partie de son temps et de son esprit à notre société, que depuis une année on a vu paraître, dans notre journal, plusieurs articles écrits par de nos membres au sujet de la création d'une académie suisse des beaux-arts.

Je n'ai pas participé à cette intéressante discussion mais je l'ai suivie avec beaucoup d'intérêt, attendant le moment de chercher à en faire une synthèse.

Les avis ont été très partagés quant à la création d'une académie mais en général il ne s'est agi que d'exposés théoriques ou de souvenirs romantiques; il faut vraiment reconnaître que l'on a jusqu'ici discuté d'une école dont personne n'a encore proposé le programme, c'est-à-dire le seul objet qui puisse donner lieu à une discussion constructive.

On a prononcé un jugement sur les écoles existantes et plus encore on a fait le procès d'un mot vide de sens, le mot Académie. Il faut même reconnaître qu'on a fait trop d'académisme à propos d'un projet de création d'une académie.

Ce ne fut cependant pas en vain puisque l'on a pu constater que tous sont bien d'accord sur un point: personne ne désire une académie qui soit la réplique des écoles existantes.

Afin que notre discussion puisse avoir une valeur effective et surtout constructive, il faut tout d'abord déterminer exactement le but précis à atteindre et les moyens d'y parvenir.

L'occasion nous en est donnée par le dépôt au Conseil national du postulat Stirnemann, qui a ainsi porté le problème hors de notre cercle professionnel. C'est maintenant notre réaction que l'on observera et c'est de nous, les premiers intéressés, que l'on attendra une décision.

La constitution fédérale ne s'oppose pas à la création d'une école fédérale des beaux-arts. L'initiative est donc constitutionnellement réalisable, c'est à dire que l'interpellation de M. Stirnemann sera certainement discutée par les chambres fédérales.

Il nous est donc impossible de nous tenir à l'écart. Mais avant tout il est nécessaire de préciser les points ayant donné lieu à beaucoup de confusion et d'académisme.

Une fois catégoriquement exclu le désir de créer une académie qui nous conduirait, par voie naturelle, à l'académisme maudit, j'affirme qu'une école polytechnique des beaux-arts est très utile et très nécessaire; cette nécessité a été fort bien comprise par notre cher président, auquel revient tout le mérite d'avoir ouvert la discussion sur cet important problème.

Personne n'a l'intention d'inventer un « art fédéral » ni de créer des génies scolastiques.

Entre le savoir et le génie il y a un abîme.

Mais le peintre et le sculpteur ne connaissant pas parfaitement leur métier n'auront jamais la possibilité de sortir de la médiocrité.

Et le métier de peintre et de sculpteur, si difficile qu'il soit, long et compliqué à cause des exigences techniques et scientifiques, ne peut aujourd'hui être appris que dans une école parfaitement pourvue de tous les moyens nécessaires.